

## Horaires de la station passeports - cartes d'identité

L'établissement d'un titre d'identité est désormais sur

rendez-vous selon les horaires ci-dessous :

Lundi	: 9h-11h (dernier rdv)
Mardi	: 9h-11h/14h45-17h15 (dernier rdv)
Mercredi	: 9h-11h30 (dernier rdv)
Jeudi	: 14h45-17h15 (dernier rdv)
Vendredi	: 9h-11h/14h45-17h15 (dernier rdv)

## Permanences d'urbanisme

Lun, mar, merc	: 9h-12h
Jeudi et vendredi	: 14h45-17h45

## Bibliothèque

Place de l'Eglise Notre-Dame - Tél. : 02.43.76.92.98

Lundi	: 16h30-18h
Mercredi	: 10h-12h / 14h-17h
Samedi	: 10h-12h

## La Poste

42 Grande Rue - Tél. : 02.43.54.81.90  
Du mardi au samedi: 9h-12h

## Ecole maternelle publique

Mme DENECHERE : 02.43.76.71.59

## Ecole élémentaire publique

Mme CASTILLON : 02.43.76.70.85

## Ecole Privée Sainte-Adélaïde

Mme AUBRY : 02.43.76.70.06

## Service jeunesse

Tél. : 02.43.76.27.39  
Lun, mar, jeu : 8h-12h / 14h-17h

## Multi-accueil

Tél. : 02.43.89.87.96

## Médecin : appeler le 15

**Infirmier(e) de garde** : Mme Nadine MERCENT  
Tél. : 02.43.89.44.78

## Pharmacie : Service de garde - 0825 12 03 04

17 Rue du Haras - Tél. : 02.43.76.70.17  
Du lundi au vendredi : 8h45-12h30 / 14h-19h30  
Le samedi : 8h45-16h30 sans interruption

## Vie paroissiale

La messe anticipée du samedi soir *est généralement célébrée* à Montfort :

- de Pâques à la Toussaint à **18h30** à **Notre-Dame**
- de la Toussaint à Pâques à **18h00** à **Saint-Gilles**

## Presbytère de Conneré :

03 Rue de la gare - 72160 Conneré  
Tél. : 02.43.89.00.43

## Prêtre : Père Moïse CAMARA

Pour le contacter personnellement 06.77.63.13.28 ou [segenibali@yahoo.fr](mailto:segenibali@yahoo.fr)

**Permanences : Mercredi et Samedi de 10h00 à 12h00**

*Téléphoner aux heures de permanence ou laisser un message (hors permanences)*

**Messe à la résidence Amicie (17h) : 16 février 2018**

## Gendarmerie de Saint-Mars-la-Brière

Une permanence est assurée 24h/24h, n° d'appel : 17  
02 allée de la forêt - 72470 Saint-Mars-la-Brière  
Tél. : 02.43.89.70.04

Lundi au samedi : 8h-12h / 14h-18h  
Dim. et jours fériés : 9h-12h / 15h-18h

## Gendarmerie de Conneré

30 Avenue Carnot - 72160 Conneré  
Tél. : 02.43.89.00.01

Lun. : 14h à 18h, merc, sam. : 8h-12h / 14h-18h  
les jours fériés de 9h-12h / 15h-18h

<http://www.gendarmerie.interieur.gouv.fr/>

## Centre Aqualudique Sittellia

Tél. : 02.43.54.01.70

Consulter tous les horaires sur : <http://sittellia.fr>

## Déchèterie « L'Ouserie » de St-Mars-la-Brière

Tél. : 02.43.82.96.41 (Fermeture le Jeudi)

**Horaires d'hiver à compter du 2 oct. 2017 au 2 avril 2018**

Lundi, mercredi : 14h-17h30  
Mardi : 9h-12h  
Vendredi, samedi : 9h-12h/14h-17h30

**Prochains ramassages : 16 février et 2 mars 2018**

# Mairie de Montfort-le-Gesnois

**MAIRIE 02.43.54.06.06**

## HORAIRES DE LA MAIRIE

Lundi et samedi : 9h-12h  
Mar, Jeud, Ven : 9h-12h / 14h45 - 17h45  
Mercredi : 9h-12h30

<http://www.montfort-le-gesnois.fr>

Adresse courriel : [mairie@montfortlegesnois.fr](mailto:mairie@montfortlegesnois.fr)



**BULLETIN  
D'INFORMATION**

**N°6 du 9 février 2018**

**La mairie sera fermée le  
samedi 24 février 2018**

## Nuisances LGV - Lombron / Montfort :

**Acceptez vous les nuisances du LGV ?**

Une réunion est prévue le **mardi 13 février (20h) à la salle communale de LOMBRON**. Le but de cette réunion est de regrouper l'ensemble des riverains impactés par la LGV, de vous informer et de construire ensemble un plan d'action. Ensemble nous pouvons agir et faire valoir nos droits. Indignez-vous contre ces injustices et préservons nos communes. Nous comptons sur votre présence et sur votre mobilisation...

## Démarchage téléphonique :

**Attention aux arnaques**

Nous avons pu constater qu'un démarchage téléphonique était actuellement en cours sur notre commune. Les démarcheurs demanderaient une participation financière pour la parution d'un guide pratique qui serait à l'initiative de la mairie. **Nous vous demandons d'être vigilants et de ne pas transmettre vos coordonnées bancaires, il s'agit bien évidemment d'une arnaque. La commune n'est pas à l'initiative de cette prospection.**

## Paiement du premier acompte provisionnel d'impôt sur le revenu

Si le montant de votre impôt sur le revenu était supérieur à 350 € l'an dernier et que vous n'avez pas opté pour le prélèvement mensuel, vous devez verser deux acomptes provisionnels (ou «tiers») en 2018: le premier au 15 février 2018 et le second au 15 mai 2018.

## Vous avez jusqu'au 15 février 2018 pour payer votre 1<sup>er</sup> acompte provisionnel.

Vous pouvez payer en ligne sur [impots.gouv.fr](http://impots.gouv.fr) ou sur l'application mobile «Impots.gouv» jusqu'au 20 février minuit et votre prélèvement sera effectué sur votre compte bancaire le 25 février.

Vous pouvez aussi adhérer au prélèvement à l'échéance. Pour que cette adhésion soit prise en compte pour l'échéance du 1<sup>er</sup> acompte, vous devez adhérer au plus tard le 31 janvier. Le montant de votre acompte provisionnel sera alors automatiquement prélevé sur votre compte bancaire le 25 février.

Vous pouvez enfin adhérer au prélèvement mensuel: dans ce cas, faites-le avant le 15 février pour ne pas avoir à payer séparément votre 1<sup>er</sup> acompte provisionnel. Votre premier prélèvement mensuel sera alors effectué le 15 du mois suivant celui de votre adhésion pour un montant équivalent aux mensualités dues depuis janvier. Le montant d'une mensualité correspond au dixième du montant de votre impôt de 2017.

Pour adhérer au prélèvement à l'échéance ou mensuel, rendez-vous sur [impots.gouv.fr](http://impots.gouv.fr) ou sur l'application mobile «Impots.gouv» ou faites-vous accompagner par votre centre prélèvement service pour effectuer cette démarche par téléphone.

## Le paiement par voie dématérialisée est obligatoire pour tout montant supérieur à 1 000 €.

Ce seuil sera abaissé à 300 € en 2019 pour tous les impôts des particuliers. Alors n'attendez pas, familiarisez-vous dès maintenant avec ces modes de paiement et payez en ligne sur [impots.gouv.fr](http://impots.gouv.fr) ou par smartphone ou tablette ou adhérez au prélèvement mensuel ou à l'échéance.

## RESTAURANT SCOLAIRE

Menus de la semaine du lundi 12 février au vendredi 16 février 2018

### Choix des maternelles soulignés

LUNDI	MARDI	JEUDI	VENDREDI
<u>Carottes râpées vinaigrette</u> Betteraves vinaigrette	Soupe de légumes Joue de porc au miel	Saucisson sec <u>Rillettes</u>	<i>Nouvel an chinois</i> Nems
Marmite Sarthoise	Haricots verts Lentilles	Brandade de poisson Salade verte	Emincé de bœuf à l'asiatique Riz
Fromage au choix	Fromage au choix	Petit suisse <u>Ananas</u>	Poêlée de légumes Fromage au choix
Yaourt aux fruits	Beignet	Orange sanguine	Gâteau au chocolat

# Associations

## Récré'Action

Collecte de papiers



Nous en avons collecté 4,5 tonnes.  
Un grand MERCI à tous.

Carnaval

Attention changement de date : le carnaval initialement prévu le samedi 17 mars est reporté au samedi 24 mars 2018.

## Espérance sportive

Dimanche 11 février 2018 -15h00

entrée gratuite

• Championnat 2<sup>ème</sup> Division - stade AJ De Nicolay.



E.S.M.G

Reçoit

Savigné l'Evêque



Lever de rideau ESGM 2 reçoit Dollon 2 match à 13h00

## Montfort Tennis de Table

Montfort TT accueille les championnats régionaux vétérans le **11 février 2018** au gymnase. Les meilleurs vétérans de la région viennent s'affronter pour une place en finale nationale. Les catégories, féminines et masculines, concernent les + de 40 ans, jusqu'à 85 ans ! Venez les applaudir. Entrée gratuite.

11 FEVRIER 2018

MONTFORT LE GESNOIS (72)



Accueil de 9h à 17h

Entrée gratuite

Restauration sur place

Gymnase route de st Corneille  
stade Jean de Nicolai  
72450 Montfort le Gesnois

Renseignements au 06 86 70 17 67

## Union Cycliste Montgesnoise

# SUPER LOTO

Organisé par l'Union Cycliste Montgesnoise

## MONTFORT LE GESNOIS

Salle polyvalente : 14h (ouverture des portes 11h30)

### Dimanche 11 février 2018

- 1 Bon d'achat de 600 €
- 1 Bon d'achat de 400 €
- 2 Bons d'achat de 300 €
- 4 Bons d'achat de 200 €
- 7 Bons d'achat de 100 €

N'oubliez pas votre  
CARTE DE FIDELITE  
N°carton : 0787000422  
0681677488

Nombreux autres bons d'achat  
+ cartes cadeaux  
(4000 € de lots)

- 1 carton 3 €
- 3 cartons 8 €
- 8 cartons 16 €
- 12 cartons 20 €

**TIRAGE ET AFFICHAGE VIDEO SUR  
ECRAN GEANT**

**BUVETTE et PETITE RESTAURATION**

**ANIMATION : NADINE**

IPNG - Ne pas jeter sur la voie public

## Générations Mouvement Montfort

Générations Mouvement Montfort organise une randonnée pédestre le **vendredi 16 février**. Départ à 9h30 au champ de foire pour le repas du midi, inscription auprès de M. Jean Salé au 02.43.76.65.27. Ouvert à tous les adhérents.

## Montfort-le-Gesnois Don du Sang

# DON DE SANG

## MONTFORT LE GESNOIS

### Jeudi 1er mars

Salle polyvalente

## De 15h15 à 19h15